

MUSIQUE

Le Fespam à l'honneur le 31 mai à l'Unesco



Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso et la ministre de l'Industrie culturelle, touristique et des Loisirs, Lydie Pongault/Adiac

C'est le 31 mai au siège de l'Unesco à Paris, en France, que se fera le lancement international du Festival panafricain de musique (Fespam) en présence de la directrice générale de l'institution onusienne, Audrey Azoulay, du Premier ministre congolais, Anatole Collinet Makosso, de la ministre chargée de l'Industrie culturelle, touristique et des Loisirs, Lydie Pongault, et de nombreuses personnalités.

Une soirée au rythme de la rumba congolaise classée au patrimoine culturel immatériel de l'humanité et thème de cette onzième édition du Fespam 2023 qui se tiendra à Brazzaville, du 15 au 22 juillet prochain.

Lire notre dossier

TRANSPORT FERROVIAIRE

Un plan stratégique de relance du CFCO

Le ministère des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande a mis en place un plan d'actions 2024-2028 destiné à redynamiser le Chemin de fer Congo-océan (CFCO) qui prévoit, entre autres, la réhabilitation de la voie ferrée, des bâtiments des gares et des ouvrages d'art ; le renforce-

ment du matériel roulant, la réouverture des écoles de formation aux métiers des chemins de fer. Ces défis qui concernent également d'autres secteurs des transports ont été énumérés par le ministre Honoré Sayi, le 25 mai dernier, à l'ouverture d'un atelier à Brazzaville.

Page 4

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

150 milliards FCFA dédiés aux projets au Congo

L'Agence française de développement (AFD) va mobiliser une enveloppe de cent cinquante milliards de francs CFA pour financer des projets en République du Congo parmi lesquels le drainage des eaux pluviales

à Brazzaville et Pointe-Noire et la résilience des villes d'Owando et de Nkayi, situées respectivement dans les départements de la Cuvette et de la Bouenza.

Le ministre d'Etat en charge de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier, Jean-Jacques Bouya, et le directeur de l'AFD, Maurizio Cascioli, ont évoqué la faisabilité de ces projets.

Page 5

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Les assemblées annuelles prévues en 2024 au Kenya



Le président et les gouverneurs de la BAD/Adiac

Organisés cette année à Charm el-Cheikh en Egypte, les travaux des assemblées annuelles de la Banque africaine de développement (BAD) au-

ront lieu du 27 au 31 mai 2024, au Kenya.

En marge des assises de la cité balnéaire égyptienne, le président de la BAD, Akinwumi Adesina, a ré-

téré l'ambition de son institution de renforcer ses assises sur le continent afin de servir de levier de développement.

Page 8

ÉDITORIAL

Belligérance

Page 2

ÉDITORIAL

Belligérance

Le souffle de l'escalade se propage à vitesse grand V et n'est pas prêt de s'arrêter. Entre Moscou d'une part, Kiev, Bruxelles et Washington d'autre part, la barre franchie par le rejet réciproque de l'autre, la rancœur et la récrimination, est très haute. Du fait du conflit entre la Russie et l'Ukraine, ces capitales deviennent les principales adresses domiciliaires du monde où se tisse le fil des nouvelles relations internationales. Chacune des paroles prononcées par les dirigeants en vue renseigne à peu près sur la suite des événements.

Ceux qui, comme nous en Afrique, continuent non seulement de croire, mais en plus de s'investir dans la recherche d'une solution négociée entre les belligérants doivent s'armer de beaucoup de patience. Il y a un peu plus de dix ans, en 2011, pour être précis, cinq chefs d'Etat africains prirent le risque de braver les bombes lancées contre la Libye du colonel Kadhafi dont l'arrêt de mort avait été signé hors des frontières du continent. Ils étaient poussés par la volonté de voir les frères ennemis libyens régler leurs problèmes avec moins de sang versé. Ils échouèrent.

Il y a quelques mois, d'Afrique est partie l'initiative audacieuse, il faut le dire, de s'interposer entre Kiev et Moscou en leur offrant l'opportunité de se regarder en face et se parler. Peut-être que de cette rencontre se dessineraient les prémices d'une paix des braves loin de la surenchère médiatico-guerrière dont certains, ici ou ailleurs, en font désormais un petit-déjeuner surmonté d'une tasse de boisson chaude. Ils s'y exercent avec beaucoup d'excès de zèle comme si pour eux les nombreuses vies fauchées sur le front n'étaient pas à déplorer.

Les initiateurs de ce tour de sang-froid diplomatique sont parmi ceux qui, dans le milieu des années 1980, parvinrent à faire se parler Sud-Africains, Cubains, Russes et Américains lorsque l'Angola, pays d'Afrique australe, tout comme la Namibie, étaient le théâtre des rivalités de ces géants venus d'ailleurs. Ils espèrent rééditer l'exploit qui se solda, ne l'oublions surtout pas, par la fin du régime d'apartheid en Afrique du Sud, la libération de Nelson Mandela et l'indépendance de la Namibie.

Qui ne se réjouit pas du climat de paix qui règne depuis lors dans cette partie du continent africain ? Qui n'a pas cherché à s'afficher aux côtés de l'icône de la lutte antiapartheid après que Madiba a montré que d'où que l'on vient, les hommes sont nés pour coexister malgré leurs différences ? Tout le problème aujourd'hui dans le conflit à l'Est de l'Europe est que les belligérants et leurs associés jurent chacun de pas perdre la face. Et pour cela, ils sont capables de provoquer l'irréparable.

Les Dépêches de Brazzaville

DISPARITION

Le PCT rend un dernier hommage à Edmond Pascal Bobot

Décédé le 7 mai dernier à Brazzaville à l'âge de 62 ans, le président de la section 4 du Parti congolais du travail (PCT) du quartier 31, Poto-Poto, membre du Comité central du parti, Edmond Pascal Bobot, a été inhumé le 26 mai, au cimetière du centre-ville.

Emmenés par le secrétaire permanent chargé à l'Organisation du parti, Gabriel Ondongo, les membres du PCT ont rendu un dernier hommage à celui qui fut suppléant de l'ancien député de la première circonscription électorale de Poto-Poto, Jean De dieu Kourissa, pendant trois législatures. Né le 4 novembre 1961, à Brazzaville, Edmond Pascal Bobot était un pur produit de l'Université Marien-Ngouabi où il a parcouru plusieurs départements après l'obtention de son baccalauréat série A4, en 1981, au lycée du Drapeau rouge.

L'illustre disparu a, en effet, fait ses études supérieures à l'Université Marien-Ngouabi, respectivement à la Faculté de droit, où il obtient la licence, la maîtrise et le diplôme d'études supérieures spécialisées en droit public, sessions de 1986, 1987 et 1992 ; à la Faculté des sciences économiques, où il satisfait à la licence es sciences économiques, option : économie du développement en 1991 et à la Faculté des lettres et des sciences humaines, au département d'histoire, où il en sort avec une licence en 1995. De 1995 à 1998, il a fait des études doctorales de droit public à l'Université Lyon 3, en France.

Edmond Pascal Bobot commence sa vie professionnelle comme agent de l'Office des cultures vivrières de 1987 à 1988, puis moniteur d'enseignement supérieur à l'Université Marien-Ngouabi de 1989 à 1992. Nommé conseiller



Gabriel Ondongo s'inclinant devant la mémoire d'Edmond Pascal Bobot

juridique à l'Assemblée nationale et chargé de cours à l'Université Marien-Ngouabi en 1993, il est professeur certifié de lycée technique en économie, statistique et droit en 1994, chef de service des lois, chargé de la modération et du conseil de la nation au secrétariat général du Sénat en 2002, attaché à la présidence de la République en charge de l'Administration du territoire et de la Décentralisation depuis 2003.

Admis au concours de changement de spécialité à la fonction publique en 2006, il est nommé administrateur en chef des SAF de 9^e échelon en 2017. Il a exercé en qualité d'enseignant vacataire à l'Université Marien-Ngouabi et au lycée technique du 5 février 1979 jusqu'à ce qu'il tire sa révérence. Militant de l'Union de la jeunesse socialiste congolaise, il est membre fondateur de la Fédération nationale de la jeunesse estudiantine et a présidé aux destinées de la Coordination des jeunes URD-

PCT et apparentés de l'Université Marien-Ngouabi, de 1990 à 1997. Devenu membre du PCT en 1990, Edmond Pascal Bobot était bien ancré dans la sphère politique dans le troisième arrondissement de Brazzaville. Il était président de la section 4 PCT du quartier 31 depuis 2013 et siégeait au comité depuis 2006.

Lisant l'oraison funèbre, William Zacharie Balekita Nzaba a rappelé qu'Edmond Pascal Bobot a accompli une œuvre professionnelle et militante digne d'éloges. « Ton exemplarité inspirera, à jamais, les jeunes générations de militants du Parti congolais du travail. Ta forte personnalité et ta riche expérience leur serviront de témoignage », a-t-il souligné.

Officier dans l'ordre du dévouement congolais depuis le 31 décembre 2016, Edmond Pascal Bobot a laissé une veuve et cinq enfants.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossel
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlu Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PARLEMENT

Quarante-quatre affaires à examiner

Le 2 juin, une nouvelle session parlementaire va s'ouvrir dans les deux chambres. Réunies le 26 mai de manière distincte, les conférences des présidents des deux chambres ont retenu dix-huit affaires pour le Sénat et vingt-six pour l'Assemblée nationale, en attendant celles qui pourront parvenir en cours de session.

Parmi les affaires phares arrêtées dans les deux chambres figure en bonne position le débat d'orientation budgétaire consacré essentiellement au recadrage budgétaire. A cet effet, les sénateurs et députés décideront, en plénière, des dépenses prioritaires à effectuer par le gouvernement.

Au niveau des deux chambres, vingt-deux projets d'autorisation de ratification des conventions de l'Organisation internationale du travail seront examinés, dont treize à l'Assemblée nationale et neuf au Sénat. L'objectif étant d'arrimer le Congo aux normes universelles en matière de travail.

De même, sénateurs et députés adopteront les projets de loi portant gestion durable de l'environnement au Congo ; projet de loi portant transformation du Fonds d'impulsion de garantie et d'accompagnement, ainsi que celui portant création du Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques. Ils débattront aussi du projet de loi organique concernant la Cour des comptes et de discipline budgétaire et de celui portant création du Centre africain de recherche et d'intelligence artificielle. A la chambre basse, les élus du peuple statueront aussi sur deux projets d'autorisation de ratification dans les domaines de la coopération. Dans le cadre du contrôle de l'action du gouvernement, les deux chambres parlementaires ont prévu chacune une séance de questions orales au gouvernement avec débat et une question d'actualité.

Firmin Oyé et Jean Jacques Koubemba

PRÉFECTURE DE BRAZZAVILLE

Le nouveau secrétaire général installé dans ses fonctions

Nommé par décret présidentiel le 8 mai, le nouveau secrétaire général du département de Brazzaville, Thévy Duvel Mongouo Wando, a pris ses fonctions le 26 mai, au terme de la cérémonie de passation de consignes avec son prédécesseur, Bonsang Oko Letchaud, en présence du préfet de Brazzaville, Pierre Cébert Iboko Onanga, qui lui a remis quelques attributs.

Ancien secrétaire général des départements du Pool (2018-2020) et du Kouilou (2020-2022), Thévy Duvel Mongouo Wando a remercié le ministre en charge de l'Intérieur et de la Décentralisation, avant de rendre hommage au président de la République, qui a toujours, a-t-il dit, cru en la jeunesse, en lui donnant la possibilité d'accéder aux hautes fonctions de l'Etat.

« A monsieur le préfet de Brazzaville, dans quelques instants, je vais désormais travailler sous votre autorité directe. Je puis vous dire mon entière disponibilité et ce, dans une franche collaboration, à vous accompagner dans l'accomplissement des missions qui vous sont dévolues », s'est-il engagé.

Parmi les missions qui lui sont dévolues, Thévy Duvel Mongouo Wando a cité, entre autres, le suivi de l'action des circons-



Thévy Duvel Mongouo Wando

criptions administratives territoriales et des services déconcentrés ; l'application des mécanismes de l'exercice de la tutelle sur les collectivités locales ; l'application des mesures relatives aux polices administratives générales et spéciales ; l'application de la réglementation sur l'état civil. S'adressant à ses collaborateurs, il a promis de poursuivre ensemble le travail titanique abattu jusqu'ici par le secrétaire général sortant.

Qui est Thévy Duvel Mongouo Wando ?

Né le 1^{er} février 1987 à Pointe-Noire, le nouveau secrétaire général du département de Brazzaville est titulaire d'une maîtrise en droit privé, carrière études judiciaires, obtenue à l'Université Marien-Ngouabi en 2010. Attaché, chef de cabinet du commissaire chargé de la Décentralisation au commissariat ad hoc des recommandations du dialogue national de Sibiti 2015, il était jusqu'à sa nomination membre et rapporteur au bureau du comité de suivi et de contrôle à la Commission nationale électorale indépendante. Poste qu'il occupait depuis 2012. Il était attaché juridique au cabinet du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation de 2010-2018.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

A Charm...

Mardi 23 mai : la nuit est tombée et je décide de me déplacer avec l'espoir de trouver de quoi me mettre sous la dent. La veille déjà, le même souhait de dormir du sommeil du juste après un long voyage de 48 heures par cinq aéroports entre Brazzaville, Pointe-Noire et le reste, m'avait poussé à sortir avant de renoncer.

De fait, dans le magnifique hôtel qui nous accueille en plein cœur de la célèbre station balnéaire égyptienne de Charm el-Cheikh où je dois couvrir, pour le compte de nos quotidiens et de notre agence ADIAC, les assemblées annuelles de la Banque africaine de développement, le côté chagrin venait du restaurant. En dépit d'un service en chambre irréprochable, il arrive parfois dans ces endroits sélects, que l'on s'embarrasse de l'absence de plats familiaux.

Ce soir-là, à l'initiative des organisateurs, en collation de réception, des petites friandises, un cocktail moyennement alcoolisé ou totalement free ainsi que du jus étaient distribués sur une terrasse jouxtant une vaste piscine bleue. Les mets servis dans les airs ayant tendance à s'évanouir vite on ne sait si c'est à cause de la loi de la pesanteur ou d'autres paramètres, l'on se retrouve le ventre dans les talons.

Je vivais aussi un autre désagrément, plus sérieux celui-là, certains journalistes n'avaient pu recevoir un second badge, disons le bon badge donnant accès, tenez-vous bien, à la cérémonie d'ouverture en présence des chefs d'Etat et au dîner organisé tout de suite après dans un bel endroit coloré. Nous étions bien entendu

formellement invités aux 58es assemblées de l'institution dans les termes de courtoisie connus.

Ç'en était trop même si je dois le dire, depuis un moment après maintes hésitations, j'ai décidé de passer à tabac tout agrégat ressemblant de près ou de loin à un germe de stress et convenu d'en commémorer un autodafé autour d'un grand feu de bois pour mieux surmonter les caprices de notre temps. Réalisant que le stress était un quitte-santé, je m'en suis éloigné, mais je ne sais pas si j'ai eu entièrement tort de cette précaution.

Je sors du majestueux hôtel et marche d'un pas libre sous les lumières fascinantes de la belle avenue à quatre voies avec terplein fleuri. Après une cinquantaine de mètres, je m'approche d'un homme en uniforme mais sans arme à qui j'adresse la parole avec du « hello ! Please... » et lui demande ensuite s'il y aurait un restaurant dans le coin. Il me répond « Yes ! » ou « Yeah ! », avec un geste de la main m'invitant à traverser la double chaussée.

Des éclats des musiques du terroir, évidemment séduisants, proviennent de ce lieu animé par des jeux de lumière. Restaurant ? Mais pas le genre qui vous reçoit si vous n'y êtes pas logé ? C'est ce que j'ai cru comprendre puisqu'un gardien m'explique qu'il s'agit d'un hôtel. Un hôtel de vacances ? Je vois des enfants sautiller dans le jardin agrémenté de gadgets dédiés. Il me désigne un autre endroit que j'atteindrai après dix à quinze minutes de marche, explique-t-il, poliment. Je m'exécute en retraversant la grande avenue.

Chemin faisant, surgit un jeune homme

à l'allure sportive habillé dans une sorte de combinaison de travail. Quelle est son occupation ? Aimablement, il retire ses écouteurs pour répondre à ma question; la même posée auparavant à mes premiers interlocuteurs. Mon anglais étant en phase de sédentarisation très lente mais encourageante, comme la connexion internet de ma chambre, je l'entends me dire qu'il peut m'y accompagner.

Notre marche dure un assez long moment. En route, quand je ne pige pas grand chose de son anglais plus évolué que le mien, lui qui dit parler aussi l'italien pour avoir été conducteur de taxi au pays des Romains - la vie est merveilleuse quand on bouge de temps en temps- je dis « Yeah ! » ou variablement « Ok ». Je tente de lui apprendre quelque chose en lui disant qu'en français « me », c'est « moi » et que « you », c'est « toi », il reprend à ma suite et nous rions.

Je remarque le bout d'un petit couteau de table dans une petite poche accommodée sur le versant de son épaule gauche. Je ne m'inquiète guère, considérant que s'il s'agit d'un instrument pour sa défense, il ne l'usera que contre un potentiel agresseur qu'il ne trouvera pas chez son compagnon de circonstance ayant à l'égard d'autrui une meilleure idée du vivre-ensemble.

Mais peut-être est-il un amateur de fruits ? Les couteaux peuvent avoir plusieurs vies. Un de nos grands-pères au village utilisait le sien pour extirper la paille de son œil. Pouvais-je penser à Papa Jacques, le beau-père de Suka Ntima chanté par le Super Comirail de Makabana dans les années 1970 ? Coléreux, il dissimulait le sien sous la hanche attendant d'en découper avec

les soupirants de ses jeunes adolescentes. Du tout ! Je me suis dit que l'ami pouvait être maître dans un autre luxueux palace de la ville.

On passe les endroits bruyants, on rencontre des gens allant leur route, on marche en discutant, jusqu'à ce que l'on accède à une esplanade si animée qu'à 23 heures passées, la totalité des commerces n'ont pas fermé. Au son de la musique, une déesse parée de malachite exhibe une danse du ventre, les clients atablés à la ronde confèrent, dégustent, s'amusent. Au détour d'un zigzag, nous voici devant un barbecue.

Mon accompagnateur m'a fait ignorer deux ou trois premiers restaurants au service juré trop lent. Nous avons attendu assis près d'une heure chez ces gens qu'il semblait connaître : trop tard pour que j'accepte de souper sur place ; impossible de me faire servir la chicha comme lui qui en prend une ; refus catégorique de sa part que je supporte la facture; même pas une petite canette d'eau. « You are my brother », m'assure-t-il.

Mon sac de provisions en main, nous prenons le chemin de retour à l'hôtel et marchons. Arrivé à destination, il me serre la main et rebrousse chemin. Nous nous sommes promis de nous appeler, nous réjouissant de ce lien fortuit rendu possible, me semble-t-il, par un trait de caractère exposé dans un dépliant racontant le pays des pharaons : là où tout commence. Et Charm-el Cheikh, la ville touristique égyptienne des bords de la mer rouge, serait bien le terme arabe de « la baie du vieil homme sage ». Merci Faqqi !

Gankama N'Siah

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

De grands défis à relever les cinq prochaines années

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique 2024-2028 de son département, le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Honoré Sayi, a décliné, le week-end dernier, sa feuille de route comprenant une vingtaine de défis à relever.

Le ministre Honoré Sayi s'exprimait, le 25 mai, à l'ouverture de l'atelier de validation du diagnostic stratégique de son département. Il a annoncé de grands changements lors de son plan stratégique quinquennal qui s'exécutera dans le cadre du budget en mode programme.

Dans le sous-secteur du transport ferroviaire, cinq défis seront relevés, notamment sur la réhabilitation de la voie ferrée, des ouvrages d'art ainsi que des bâtiments des gares situées le long du réseau ferroviaire. Le ministère devra aussi assurer la réparation du tunnel long ; le renforcement du matériel roulant ; la construction d'un atelier d'entretien et de maintenance du matériel roulant à Brazzaville mais aussi la réouverture des écoles de formation aux métiers des chemins de fer.

En ce qui concerne le sous-secteur du transport routier, le travail consistera essentiellement à la refonte et la digitalisation des actes administratifs ainsi que la classification des permis de conduire. Il s'agit du permis de conduire destiné aux parti-



culiers et la licence professionnelle accordée aux conducteurs de véhicules poids lourds.

Le ministère tient aussi à la construction et l'entretien des corridors Ndéndé-Doussala-Dolisie-Pointe-Noire-Brazzaville ; Pointe-Noire-Brazzaville-Bangui-N'Djamena ; Brazzaville-Oyo-Okoyo-Lékéti-Frontière Gabon et Oues-

so-Sangmélina-Yaoundé-Douala. « S'agissant du domaine du transport maritime, nous allons nous atteler à créer un registre international de navires de commerce et de pêche, afin de faire du Congo un Etat de pavillon. Nous devons aussi œuvrer à la protection des espaces maritimes contre la pollution, la pirate-

La route nationale 1, tronçon Yié-Mindouli/Adiacrie et la criminalité en mer ; la construction des ports et autres plateformes de transport maritime pour faciliter les échanges commerciaux ainsi que l'utilisation rationnelle des cadres », a précisé Honoré Sayi.

Dans le domaine du transport aérien, la priorité sera accordée à l'exploitation des aéroports

secondaires ; la reprise des activités de la compagnie ECAir et de la société Nouvel Air Congo ; la création des terminaux destinés aux vols à la demande de la clientèle spécifique ainsi que l'achèvement du processus de certification des aéroports internationaux.

Au terme de quatre jours de travaux, les experts venus des ministères sectoriels et ceux du Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp) ont dressé l'état des lieux du ministère des Transports, avant de proposer des solutions qui préparent la mise en œuvre, dès janvier 2024, le budget en mode programme.

Rappelons que le Prisp est un projet cofinancé par le Congo et la Banque mondiale. Coordonné par Thomas Bandia, il a, entre autres, l'objectif d'améliorer la mobilisation des recettes hors pétrole et la gestion des dépenses publiques, de moderniser la gestion de l'administration publique et d'accroître la transparence ainsi que la redevabilité en République du Congo.

Firmin Oyé

SPOILIATION DES BIENS PUBLICS

Vive tension sur le site de production de LCDE-Djiri

Trois militaires de la garde républicaine ayant acquis de manière illégale des lopins de terre sur le site de production de La Congolaise des eaux (LCDE), dans le neuvième arrondissement Djiri, ont été arrêtés par des gendarmes, le 27 mai, après avoir fait obstruction à une délégation de cette compagnie de faire la reconnaissance des lieux.

Depuis quelque temps, des hors-la-loi occupent illégalement le site de captage et de production de la deuxième usine d'eau de la Djiri. Pour s'imprégner de la situation, la direction générale de LCDE a initié une mission de contrôle de son patrimoine sur le site, accompagnée de la presse et d'une unité de la gendarmerie nationale conduite par un lieutenant.

Arrivés sur les lieux, des militaires en tenue, portant des bérets violets, parmi lesquels un capitaine, un adjudant et un sergent armé de pistolet, se sont farouchement opposés à la mission de LCDE sur fond de menaces. Des journalistes conviés à couvrir la descente ont eux aussi subi des menaces verbales.

« Nous ne céderons jamais nos parcelles acquises, quelles que soient les condi-



Echange entre les gendarmes et les militaires ayant spolié le site de LCDE Djiri/Adiac

tions, le pays est commandé », lançait l'un des militaires dans la foulée.

L'altercation entre ces oc-

cupants illégaux et les éléments de la gendarmerie ayant été vive, dans la foulée, le sergent portant l'arme à

point a voulu en faire usage. Mais très vite, il a été maîtrisé et son arme saisie par les gendarmes avant qu'il

ne soit arrêté avec deux de ses complices. Tous ont été conduits jusqu'au centre-ville pour être présentés à qui de droit pour la suite de la procédure.

S'exprimant à cet effet, la cheffe de département du patrimoine et des infrastructures de LCDE, qui a requis l'anonymat, a fait savoir que ce site est le patrimoine de LCDE acquis depuis des décennies et dont la première usine a été construite en 1983.

Il doit être préservé en état naturel contre la pollution des eaux et le phénomène d'ensablement au niveau du point de captage. Rappelons que l'usine d'eau de Djiri est la plus importante de la ville, produisant 80% d'eau potable. Une fois aux arrêts à cause d'actes inciviques, le malheur sera général.

F.O.

Ce site est le patrimoine de LCDE acquis depuis des décennies et dont la première usine a été construite en 1983

COOPÉRATION

L'AFD mobilise 150 milliards FCFA pour relancer ses projets au Congo

Le directeur de l'Agence française de développement (AFD), Maurizio Cascioli, s'est entretenu, le week-end dernier, avec le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire et des Infrastructures, Jean-Jacques Bouya, sur les projets retenus pour le Congo et les modalités de leur exécution.

Le ministre d'Etat et le directeur de l'AFD ont échangé sur la faisabilité de quatre projets que cette agence finance. Le premier porte sur le drainage des eaux pluviales à Brazzaville et Pointe-Noire, initié pour épargner ces agglomérations des inondations.

« Les projets sur lesquels nous avons débattu avec le ministre d'Etat portent concernant le drainage des eaux pluviales dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire, en vue d'améliorer leur résilience au phénomène d'inondation qu'elles subissent ces dernières années. L'Etat est fortement en-

gagé pour que d'importants travaux d'infrastructures se mettent en place pour résoudre le problème », a souligné Maurizio Cascioli.

Les deux personnalités ont aussi évoqué la relance du projet sur la résilience des villes d'Owando et de Nkayi dont la première phase s'est bien exécutée. Les travaux à effectuer portent sur la réhabilitation, l'extension des systèmes de collecte, de gestion des eaux pluviales, ainsi que sur la lutte contre les érosions hydriques dans ces villes.

En dernier lieu, Jean-Jacques Bouya et son interlocuteur ont

discuté du projet d'aménagement de la rivière Tsiémé, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangai. Un projet pour lequel l'AFD a disposé un financement adéquat mais dont le gouvernement congolais peine à mobiliser sa quote-part liée à l'expropriation.

« A Brazzaville, nous travaillons sur le reprofilage de la rivière Tsiémé pour lequel un investissement conséquent sera consacré afin d'améliorer les conditions de vie de la population riveraine. Pour l'exécution de tous ces projets, l'AFD a disposé depuis quelques années un montant de 150 milliards FCFA. S'agissant des projets à développer à Owando et Nkayi, les entreprises adjudicatrices ont été sélectionnées. A Pointe-Noire, les choses sont en cours, à Brazzaville, par contre, elles le seront sous peu », a renchéri Maurizio Cascioli.

Firmin Oyé

ZONES AGRICOLES PROTÉGÉES

Plus de cent tonnes de maïs récoltées à Oyendzé

Le ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, a assisté, le 27 mai, à la récolte et à la vente de cent tonnes de maïs à la Zone agricole protégée (ZAP) d'Oyendzé, district de Ngoko, dans le département de la Cuvette.

Les producteurs agricoles de la ZAP d'Oyendzé ont encaissé, après récolte et vente, plus de 25 millions de FCFA. Leur moisson a connu une augmentation substantielle lors de la saison agricole 2023 en passant de 80 tonnes de maïs en 2022 à 100,9 cette année. Une moisson abondante qui contribuera à la fabrication de l'aliment de bétail constituant un véritable frein à la pratique de l'élevage en République du Congo. Le secrétaire général du groupement Ovini Koumouyo qui occupe la première place, Gaspard Ibara, est satisfait du résultat obtenu.

« C'était très difficile au début, mais aujourd'hui c'est facile pour nous au regard de la moisson obtenue. On ne peut pas travailler sans faire des calculs, nous avons donc multiplié de stratégies pour obtenir ce résultat. Nous avons empoché 4 212 000 FCFA. C'est à féliciter, je suis vraiment ému, c'est du jamais vu, je remercie le président de la République et le gouvernement par le biais du ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. Nous avons beaucoup de projets à développer, mais dans un premier temps, l'argent sera placé dans une banque de la place », a-t-il expliqué, demandant aux plus réticents d'emboîter le pas afin de subvenir à leurs besoins vitaux.

Le ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngoko, pense que la ZAP d'Oyendzé a fait des progrès énormes en terme de rendement. « Si nous regardons les choses en termes de niveau de production, Mayoumina est devant puisqu'il a produit 110 tonnes. Compte tenu de la surface utilisée, Ngoko l'emporte parce qu'en termes de rendement, il arrive à faire 109 tonnes sur 45 hectares. Nous sommes vraiment dans la stratégie de mobilisation des acteurs telle prônée par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso », s'est réjoui le ministre. Notons que la politique des ZAP est l'une des stratégies utilisées par le ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche pour atteindre l'objectif de la souveraineté alimentaire fixé par les pouvoirs publics. Le but ultime est de relever le défi lié aux importations des produits alimentaires, surtout d'origine animale, qui coûtent cher à l'Etat congolais.

Parfait Wilfried Douniama

« Les projets sur lesquels nous avons débattu avec le ministre d'Etat portent concernant le drainage des eaux pluviales dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire, en vue d'améliorer leur résilience au phénomène d'inondation qu'elles subissent ces dernières années. L'Etat est fortement engagé pour que d'importants travaux d'infrastructures se mettent en place pour résoudre le problème »

BANQUE

Les professionnels veulent améliorer la performance du secteur

Les banques congolaises se sont montrées résilientes en dépit de la crise qui a secoué le monde de la finance. Lors du premier colloque sur la gouvernance du secteur, tenu du 23 au 25 mai, à Brazzaville, les professionnels et dirigeants des banques ont appelé au strict respect de la réglementation au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac).

La lettre circulaire de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac) de 2021 enjoint les banques congolaises ainsi que des autres pays de la sous-région à financer les activités économiques. Constituées en réseau des Spécialistes en valeurs du Trésor (SVT), les banques sont appelées à souscrire aux émissions du Trésor, à contribuer au bon déroulement des émissions, à favoriser la liquidité du marché secondaire pour fournir au Trésor des conseils de qualité et des informations pertinentes en matière de politique d'émission de la dette.

La Cobac prescrit aux établissements financiers de se conformer au cahier des charges régissant leurs activités. La non-application dudit document expose, précise la lettre circulaire, la banque fautive au retrait de son agrément en qualité de SVT. Les banques doivent disposer de moyens matériels, humains et financiers adéquats et suffisants leur permettant d'intervenir sur le marché financier



et avoir une organisation structurée et efficace en termes de services administratifs, comptables, techniques et de contrôle des risques.

Les établissements financiers se doivent de se doter de structures correspondant à leurs activités de front office (négociation), middle office (contrôle des risques) et back office (opérations du postmarché), a commenté le Dr Jean Paulin Itoua.

Pour la dynamique de leurs activités, ils désignent en leur sein un personnel dédié à la gestion de l'activité de SVT et veillent à sa stabilité.

Initié par l'Association professionnelle des établissements de crédit du Congo (Apec), en partenariat avec le cabinet SVUS, le colloque vise à améliorer la gouvernance des établissements de crédit. « L'épineuse question des mandats sociaux des

Les participants au premier colloque Adiac dirigeants responsables et la problématique de l'agrément n'ont pas été évoquées. Ces thèmes ont suscité des réactions, mais les intervenants ont clarifié les choses. Les subtilités mises à jour ont permis de comprendre, par exemple, la différence entre le mandat social et le contrat de travail. L'application de la lettre circulaire de la Cobac demeure plus que d'actualité », a expliqué

Athanase Ngassaki, le directeur de cabinet du ministre congolais de l'Économie et des Finances. Les participants ont, à cet effet, formulé plusieurs recommandations : l'application de la réglementation en la matière ; la mise en place d'une Charte de gouvernance d'entreprises ; la pratique de bonne gouvernance ; la bonne tenue du registre des procès-verbaux ; la formation des administrateurs appelés à exercer permanentement leurs tâches et non seulement le jour du Conseil d'administration ; la désignation de deux administrateurs indépendants ; et la délégitimation de pouvoir en matière de crédit.

Ce premier colloque a vu la participation du vice-gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), Michel Dzombala, du directeur national de la BEAC pour le Congo, Serge Dino Daniel Ngassackys, du directeur général de la Banque postale du Congo et président de l'Apec, Calixte Médard Tabangoli.

Fiacre Kombo

UNION AFRICAINE

Des chefs d'Etat et de gouvernement échangent sur la crise politico-militaire au Soudan

La 1156^e réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement, s'est tenue le 27 mai, en visioconférence, sous la présidence de Yoweri Museveni, président de la République de l'Ouganda, président du Conseil de paix et de sécurité pour ce mois de mai.

Le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, a été représenté à la réunion par le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo. Consacrée à la situation qui prévaut au Soudan, la réunion s'inscrivait dans le cadre de la recherche d'une solution pacifique aux violents affrontements qui opposent l'armée nationale du général Abdel Fattah Al-Burhane, président du Conseil de souveraineté de transition, aux Forces de soutien rapide (FSR), fidèles au général Mohamed Hamdane Daglo dit « Hemedti », vice-président dudit Conseil, limogé récemment de son poste.

Les affrontements ont provoqué un vaste exode de la population des régions touchées et détériorées par la situation humanitaire déjà préoccupante dans ce pays.

Traduisant le message du pré-



Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo

sident de la République à ses pairs au sujet de la situation brûlante du Soudan, le ministre Charles Richard Mondjo a appelé les parties au conflit à arrêter les hostilités, à respecter les droits de l'homme, à tenir compte de la détresse de la population civile. Son message a insisté sur le rôle central que l'Union africaine devra continuer à jouer en fédérant toutes les autres initiatives positives

et à s'opposer à toutes les ingérences extérieures délétères. « L'avènement d'un gouvernement civil permettrait de marquer la rupture et de sortir le Soudan de la crise politico-militaire qui ronge ce pays depuis quelques années ! Et voilà que tout ou presque est compromis. Aujourd'hui, le péril étant dans la demeure, la première urgence c'est de faire taire les armes, d'arrêter la machine destructrice », a-t-il indiqué.

A l'issue de la réunion, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a adopté un plan de désescalade qui vise à identifier tous les éléments permettant de faire face aux conséquences immédiates du conflit, d'en modifier la trajectoire et de jeter les bases des processus qui remettront le Soudan sur la voie de la transition vers un régime civil démocratique et inclusif.

Guillaume Ondze

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Une école des ambulanciers verra le jour en novembre prochain

L'école destinée à former les secouristes pour transporter des malades vers les centres de santé ouvrira ses portes en novembre prochain, a annoncé, le 27 mai à Brazzaville, le coordonnateur de l'organisation non gouvernementale française dénommée Mutualiste sans frontière, Aziz Yann Ouali, à sa sortie d'audience avec le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebome.

L'annonce fait suite aux travaux sur le projet d'école avec le personnel de santé sur l'analyse des besoins en vue d'une bonne formation des apprenants et infirmiers. L'école des ambulanciers, une première en Afrique subsaharienne, a dit Aziz Yann Ouali, sera basée au Centre hospitalier municipal Albert-Leyono, à Brazzaville. La formation à cette école portera sur l'état de transport du malade et la première prise en charge. Elle concernera les apprenants détenteurs d'un Brevet d'études supérieures ainsi que le personnel infirmier aux services d'urgence afin d'être capables d'assurer le suivi du malade.

Le Pr Thierry Yandza, membre de Mutualiste sans frontière, a indiqué qu'à travers cette école une nouvelle filière des infirmiers urgentistes sera créée afin de donner la capacité aux bénéficiaires de continuer les soins du malade. A cette occasion, des centres de simulation seront installés pour des besoins de pratique, a-t-il ajouté. « Il faut remercier nos partenaires parce qu'ils sont impliqués dans le transfert des fonds et de compétences Nord-Sud. Chaque projet est associé à la formation des Congolais pour la pérennisation des projets », a signifié le Pr Thierry Yandza

Mutualiste sans frontière existe depuis plus de vingt-cinq ans et est un acteur de coopération internationale avec les pays de l'Afrique francophone. Au Congo, elle a installé un centre d'apprentissage d'opticiens dénommé Ecole congolaise d'optique. La formation a permis au pays d'avoir un opticien par district afin de réduire les évacuations des patients de la vue vers Brazzaville et Pointe-Noire. La formation leur a donné également la capacité d'ouvrir leur magasin de vente des lunettes.

Lydie Gisèle Oko

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'ESGAE stimule la dynamique entrepreneuriale

L'école supérieure de gestion et d'administration des entreprises (ESGAE), une institution d'enseignement supérieur, a organisé, le 25 mai à Brazzaville, un colloque scientifique international sur l'entrepreneuriat, à la faveur du 30^e anniversaire de sa création, afin d'impulser une dynamique entrepreneuriale à ses étudiants.

Des experts venus d'une douzaine d'universités de pays étrangers, notamment de France, de la République démocratique du Congo, du Gabon, du Cameroun et du Maroc ont exposé autour de la thématique principale : « Entreprendre, agir et se singulariser dans un monde et une Afrique en mutations ».

Plusieurs dizaines d'exposés, tables rondes, plénières, conférences et sessions ont été centrés, entre autres, sur l'employabilité et l'accompagnement des projets entrepreneuriaux, à savoir l'Afrique face aux défis de la mondialisation; de l'intention entrepreneuriale au passage à l'acte; action et résilience entrepreneuriales face aux crises et à un environnement turbulent; écosystème et territoire à l'heure de la digitalisation; financement des projets entrepreneuriaux et des petites et moyennes entreprises; économie circulaire, agriculture, territoire et développement des économies africaines ainsi qu'entreprendre au féminin.

Afin d'encourager l'initiative, l'administrateur-maire de Moundou, Bernard Batantou, s'est félicité de l'organisation de ce colloque qui, selon lui, valorise les ressources humaines et rehausse les connaissances des apprenants.

S'exprimant à l'occasion pour situer le contexte de la cérémonie



La coupure symbolique du ruban par le Pr Roger Armand Makany/Adi

et inciter les jeunes aux formations entrepreneuriales, le directeur général de l'ESGAE, Roger Armand Makany, a indiqué : « Notre pays a plusieurs zones économiques dont celle de Maloukou. Nous voulons que les emplois soient créés. Dans ces zones, les en-

treprises vont se développer au bénéfice du pays. Alors, nous voulons que le système licence master doctorat soit complet ici pour que les étudiants apprennent sur place, au lieu de voyager à l'étranger ».

Pour sa part, le Pr Thierry Levy,

chercheur à l'université de Paris 8 et président du comité scientifique du colloque, a donné la leçon inaugurale en stimulant les chercheurs africains sur la production scientifique universitaire et au management entrepreneurial. Il a lancé un appel à la continuation de la coopé-

ration scientifique avec les autres pays du monde.

« Beaucoup d'entreprises américaines se sont inspirées du modèle africain et asiatique. Croyez-moi que l'Afrique a des pratiques managériales originales et innovantes. Que nous ayons de plus en plus une coopération académique et scientifique pour élever nos connaissances », a commenté le Pr Thierry Levy. Dans l'euphorie de la commémoration de son trentième anniversaire, l'ESGAE a inauguré un bâtiment R+7 pour développer et améliorer le cadre d'apprentissage. Notons que l'ESGAE est le premier établissement privé du Congo à recevoir l'accréditation du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur. Réputé pour l'enseignement des sciences de gestion dans le pays, cet établissement est une université privée créée en 1993 qui a pour principale mission la formation des hauts cadres.

Les sciences de gestion enseignées au sein de cet établissement ont pour objet l'étude de l'action conduite de façon collective par des groupes humains organisés. Elles s'appliquent aux organisations dans toute leur diversité, qu'elles soient issues du secteur marchand ou non marchand : entreprise, association et organisation publique.

Fortuné Ibara

JOURNÉE MONDIALE DE L'AFRIQUE

La société civile édiflée sur les mécanismes du développement

Dans le cadre de la célébration, le 25 mai, de la Journée mondiale de l'Afrique, le conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales a organisé une conférence débat autour du thème « Le Maep et les problématiques de l'intégration africaine ».

Au cours de ce moment de partage de connaissances marquant la célébration des 60 ans de l'Organisation de l'unité africaine, le président de la commission nationale du mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), Alain Akouala Atipault, qui était le seul intervenant, a retracé l'historique de l'émergence des grandes structures et mouvements panafricains.

Il a expliqué le rôle du MAEP qui, selon lui, est la voie africaine de la bonne gouvernance et de l'émergence économique du continent africain. En s'appuyant sur l'exemple du Niger, Alain Akouala a indiqué que le Congo mettra bientôt en place un plan d'action national contenant les principales résolutions visant à améliorer la gouvernance du pays. Il estime que ce document constitue un élément essen-



Les participants/Adiac

tiel pour le développement du Congo. « *La société civile qui incarne le pays réel est partie intégrante du processus du mécanisme africain d'évaluation par les pairs. Nous avons présenté et fait l'histoire de l'Afrique dans son ensemble puisque nous avons compris qu'au sortir des indépendances, l'Afrique s'est inspirée de certaines stratégies écono-*

miques importées des pays colonisateurs. Le Congo a joué et continue à jouer un rôle important dans le processus d'émancipation de l'Afrique », a-t-il expliqué.

Pour le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, Céphas Germain Ewangui, l'Afrique se cherche depuis six décennies à trouver ses se-

pères et le chemin le plus approprié pour éclore sa marche vers le développement. « *Nous sommes à plus de neuf modèles essayés par nos chefs d'Etat pour rechercher comment sortir le continent de sa difficile situation. Les acteurs des organisations de la société civile dont la vocation est d'assister, d'accompagner les efforts des*

pouvoirs publics, tant dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques de développement, ont intérêt à comprendre, à toutes fins utiles, chacun des mécanismes sus-indiqués », a-t-il déclaré.

La Journée de l'Afrique célèbre l'anniversaire de la signature des accords de l'OUA (Organisation de l'unité africaine), le 25 mai 1963. C'est l'occasion pour chaque pays d'organiser des événements dans le but de favoriser le rapprochement entre les peuples africains. Cette journée est aujourd'hui devenue une tradition fortement enracinée dans l'ensemble des pays africains, et elle représente le symbole du combat de tout le continent africain pour la libération, le développement et le progrès économique.

Rude Ngoma

DÉVELOPPEMENT

Les pays africains renforcent leur coopération culturelle

Les ministres africains de la Culture et chefs de délégation se sont réunis, le 22 mai, à Rabat, capitale du Maroc, dans la perspective d'instituer les bases d'un renforcement de leur coopération et de réfléchir pour la mise en place des mécanismes sine qua non au développement.

Les ministres africains de la Culture ont salué, au cours de la rencontre, « le rôle pionnier » du royaume du Maroc dans la lutte contre la violence, l'extrémisme et le séparatisme, ainsi que le maintien de la paix et la sécurité sur le continent.

En outre, ils ont souligné « l'importance stratégique » de la culture dans « la construction de sociétés du savoir », la promotion de la convergence et la contribution aux efforts de développement global et durable des pays africains, sans oublier son rôle principal dans la lutte contre la pauvreté et l'instauration d'une cohésion sociale.

Par ailleurs, ils ont enregistré « avec fierté » la richesse et la diversité des atouts culturels et civilisationnels dont regorgent les Etats africains, de même que les liens humains, culturels, communs et profonds qui les caractérisent ;

Les participants ont aussi apprécié les efforts déployés au niveau des gouvernements et des

acteurs culturels africains pour atténuer les répercussions de la pandémie du covid-19. Ils ont relevé l'importance de diversifier et de développer les initiatives visant à renforcer la coopération culturelle afin d'établir une approche participative de développement durable, érigeant la culture comme la pierre angulaire et s'appuyant sur des solutions innovantes.

Les ministres ont souligné « l'étroite coopération » entre le royaume du Maroc et l'Unesco dans le domaine de la protection et la valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel dans les Etats africains. Ils se sont dits attachés à l'importance de respecter la diversité culturelle et le multilinguisme, à l'encouragement du dialogue interculturel et la liberté de la mobilité des créateurs et intellectuels.

« *Nous exprimons notre soutien au renforcement et à l'amélioration de la coopération culturelle bilatérale et multilatérale entre nos Etats africains, pour*

atteindre les objectifs du développement durable en soulignant l'importance d'investir dans la richesse et la diversité des capacités culturelles, civilisationnelles et patrimoniales », ont-ils indiqué. Et ce, à travers des programmes « pionniers et innovants » visant la protection et la valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel, le développement du tourisme culturel, la lutte contre le trafic illicite des biens culturels, le développement des industries culturelles et créatives, l'échange d'expertises et d'expériences dans les domaines culturel, artistique et patrimonial, la création d'opportunités pour les jeunes permettant le développement de leurs compétences créatives et artistiques. Ils ont exprimé aussi leur volonté d'échanger l'expertise dans le domaine de la préservation du patrimoine et la protection des droits de propriété intellectuelle et culturelle à l'endroit des Etats africains.

Soutenir la création de l'Observatoire africain du patrimoine culturel immatériel

Les participants ont réaffirmé l'importance de préserver le patrimoine culturel immatériel de l'ensemble des Etats africains et exprimé leur soutien à la création de l'Observatoire africain du patrimoine culturel immatériel au Maroc ; ainsi que la nécessité « d'institutionnaliser » leurs rencontres.

Enfin, ils se sont engagés à lutter contre le trafic illicite des biens et des œuvres d'art africains et la promotion de la restitution desdits biens ; à renforcer le rôle de la jeunesse africaine et celle de la diaspora africaine dans la préservation du patrimoine culturel africain ; à favoriser le rapprochement et la coexistence entre la population et les cultures du monde, ainsi que la contribution de la jeunesse et la diaspora africaines au développement durable.

Ils ont invité, par ailleurs, à la mise en place d'une Charte afri-

caine des industries culturelles et appelé à « l'intensification de l'opérationnalisation » de la diplomatie culturelle au service des enjeux de l'intégration continentale dans divers domaines, en vue « d'assurer la prospérité de nos citoyens dans un continent unifié jouissant d'un contexte de paix, de stabilité et de développement ».

En sus, les ministres de la Culture ont adressé leurs « sincères remerciements » au gouvernement marocain pour l'invitation à tenir une réunion de ce niveau sur le continent africain et pour « la bonne organisation, la généreuse hospitalité et les résultats conclus de cette rencontre » qu'ils s'engagent à mettre en œuvre dans leurs Etats africains respectifs.

Ils ont invité les autres ministres des Etats africains à « s'associer à la déclaration de Rabat pour le renforcement de la coopération culturelle entre les Etats africains et mettre en œuvre ses résultats ».

Yvette Reine Nzaba

AFRIQUE

La BAD ambitionne davantage de grandir

Au terme de ses assemblées annuelles réunies à Charm el-Cheikh, en Egypte, la Banque africaine de développement (BAD) a fixé le prochain rendez-vous avec ses administrateurs et partenaires du 27 au 31 mai 2024, au Kenya, tout en se déclarant tournée vers le futur.

Le pays des « coureurs de fond », comme l'a rappelé son délégué, le ministre des Finances, Njuguna NDung'u, qui faisait allusion à la performance des athlètes kényans dans les marathons internationaux, a hérité de la présidence du Conseil des gouverneurs de la BAD. Ce dernier a assuré d'apporter à l'œuvre de construction de l'Afrique l'expérience acquise par Nairobi en matière de diversification de ses structures de production dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la technologie et des communications.

Avant le passage du témoin entre l'Égyptien Hassan Abdallah et le ministre kényan au poste de président du Conseil des gouverneurs, le président de la BAD, Akinwumi Adesina, a réitéré l'ambition de son établissement de renforcer ses assises sur le continent pour servir de levier de prospérité. La BAD connaît l'Afrique plus qu'une autre institution financière d'envergure, a-t-il indiqué. Elle est en mesure de puiser dans ses fonds propres, de s'appuyer sur le potentiel du continent et de mobiliser les partenaires au développement pour réaliser le rêve d'une Afrique maîtresse de son destin.



Le panel des jeunes entrepreneurs africains/DR coïncide de l'Afrique et de l'extérieur. Un couronnement salué lors de la cérémonie de clôture des assemblées, le 26 mai. Rappelons que le poste de premier vice-président du Conseil des gouverneurs de la BAD a échoué au Canada, et le deuxième à la République centrafricaine.

Journée du 25 mai : de jeunes entrepreneurs s'expriment

Ils étaient triés sur le volet, le 25 mai, Journée de l'Afrique, pour parler de leur parcours unique de jeunes managers. Venu du Cameroun, de Tanzanie, du Maroc,

d'Afrique du Sud et du pays hôte, ces entrepreneurs parmi lesquels deux jeunes hommes et trois jeunes femmes évoluent dans la mode, l'agro-industrie, la finance et le numérique. Ntumgia, Awadh, Ouazri, Randela et Yahia ont partagé leur expérience et se sont réjouis du succès récolté par chacun et chacune dans leurs petites et moyennes entreprises. En même temps, ils ont exhorté les gouvernements africains à apporter le soutien qu'il faut au secteur de l'innovation à la promotion duquel de nombreux jeunes sont aux avant-postes sur le continent.

Ces jeunes ont surtout dressé un constat amer résultant du refus systématique de les accompagner dans leur aventure entrepreneuriale, alors même qu'au bout du compte, ils créent des emplois et participent autant que faire se peut à résorber le chômage. Ils ont témoigné que les demandes de prêts qu'ils introduisent auprès des gouvernements ne reçoivent aucun appui, et les banques leur ferment les portes en multipliant les conditionnalités.

Ne leur viennent en aide que les partenaires extérieurs au continent et ils sont surpris du re-

proche qui leur est souvent fait de s'adresser aux institutions étrangères pour financer leurs projets. Ils ont aussi interpellé la BAD dont la disposition d'esprit est sans doute réelle, à miser sur la jeunesse porteuse d'espoir, devant Hassan Abdallah qui déclarait, le 26 mai, que « le temps est venu d'agir ».

Cette tribune de la Journée de l'Afrique a aussi été une occasion de réjouissances, à travers l'improvisation d'un défilé de mode dans la salle officielle des assises. À tour de rôle, les participants étaient invités, par groupes régionaux, à se présenter à la tribune d'honneur en exhibant leurs tenues du jour.

Une façon de montrer que de l'Afrique centrale à l'Afrique du Nord, en passant par l'Est, l'Ouest et le Sud du continent, les Africains ont quelque chose de commun qu'ils doivent sublimer : la fierté d'être Africains. En chœur, l'on a scandé « Vive l'Afrique ! » et le dîner offert par le pays hôte en soirée, ponctué de représentations scéniques, a ajouté à l'hospitalité dont ne s'est pas départi le pays des pharaons au long de la semaine des assemblées annuelles de la BAD.

Gankama N'Siah



INSTITUT DES EXPERTS INTERNATIONAUX

GLOBAL CHALLENGE CORPORATION
Formation - Conseil - Etude

THEME

DEVENIR EXPERT INTERNATIONAL

Rejoignez l'ordre des experts internationaux

DATE & LIEU

PHASE 1 : 04-07 JUIL 2023
📍 BRAZZA (CONGO)

PHASE 2 : 09-13 OCT 2023
📍 GENÈVE (SUISSE)

COUT

4.800 Euro (hors taxes)
Formation + Certification

Inscrivez-vous maintenant

+225 05 85 20 19 19
+225 27 224 94898 / +242 067831020
Infos@global-challenge-ci.com

www.globalchallenge-ci.com

JACQUES VIALAT
Directeur de l'Institut des Experts Internationaux
Président de l'Ordre des Experts Internationaux
Directeur des Éditions ThoT - Directeur de CQFD

IN MEMORIAM

Le temps passe mais les souvenirs restent

29 mai 2019-29 mai 2023, il y a exactement quatre (4) ans que disparaissait de la terre des hommes Mme Micheline Potignon Ngondo, femme associative et politique, députée, présidente de l'association NGondo



pour la lutte contre la pauvreté (ANLCP), présidente de la Fédération MAR Pointe-Noire. En ce jour de triste anniversaire, le bureau exécutif de l'ANLCP demande à l'ensemble de ses membres adhérents, sympathisants et à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Madame la présidente, Sans bruit vous avez vécu, sans bruit vous avez quitté la

terre des hommes

Vous avez beaucoup aimé, vous avez beaucoup donné

Le temps pourra s'enfuir mais n'effacera jamais de nos cœurs ce que vous avez été pour nous

Merci Madame la présidente pour ces belles années remplies d'amour, de tendresse et de partage passées ensemble

Que votre souvenir puisse rayonner en tous et restera gravé dans les esprits des membres et sympathisants de l'ANLCP

Que votre mémoire repose en paix dans la miséricorde de Dieu

Nous continuerons à honorer votre mémoire pour toujours.

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

ACADÉMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER

L'institution commémore ses cent ans

Du 18 mai 1923 lors de la première séance officielle au 26 mai 2023, le grand amphithéâtre de la Sorbonne a accueilli à nouveau, dans un amphithéâtre comble, les responsables politiques, intellectuels, chercheurs, dirigeants économiques, artistes et acteurs des sociétés civiles pour des débats et des échanges. Le Congo a été représenté par son Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, et le Pr Francine Ntoumi, présidente du Conseil scientifique de l'Institution française publique de recherche.

L'événement intitulé « Cent ans de passion et au-delà pour l'outre-mer », animé tout au long de la commémoration par la journaliste écrivaine, Christine Kelly, a permis de confronter les points de vue et expertises autour des grands enjeux environnementaux, démographiques, éducatifs, scientifiques, technologiques, culturels et sociétaux.

Après le mot d'usage prononcé par le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences d'Outre-mer, Pierre Gény, Renaud Girard, journaliste, membre de cette académie, a introduit la célébration par un discours d'ouverture sur la thématique « Repenser l'Outre-mer dans un monde incertain », mettant au défi le monde de relever les grands enjeux du moment. Pour sa part, l'ancien président de la République du Niger, Mahamadou Issoufou, a donné sa vision politique en affirmant que : « L'explosion démographique, la sécurité alimentaire, énergétique : ce sont les défis auxquels nous devons faire face ».

En dressant le bilan de ce cen-



La table ronde avec le Premier ministre congolais, Anatole Collinet Makosso, Sorbonne, 26 mai 2023/Marie Alfred Ngoma

tième anniversaire, Roland Pourtier a rappelé que « Lorsqu'elle a été fondée, l'Académie des sciences dont nous fêtons le centenaire avait pour objectif d'accumuler des connaissances afin d'exploiter et de valoriser les ressources des colonies françaises : les choses ont bien changé ! ...Il s'agit de pluridisciplinarité, d'altérité, de décentrement ».

Il a expliqué que c'était l'époque

de la France coloniale qui comptait une population des territoires sous sa souveraineté de 60 millions de personnes. Aujourd'hui, ces territoires sont devenus des pays indépendants, d'Afrique notamment, regroupant plus de 500 millions de citoyens.

« L'Académie de 1923 n'a absolument rien à voir avec celle de 2023. Elle a fait son travail et je dirai même que de ce point de vue, c'est une administra-

tion exemplaire. Les académiciens et le secrétaire perpétuel sont des esprits ouverts et novateurs, parfaitement en phase avec ce qui se passe aujourd'hui », a-t-il dit.

Invité à prendre la parole sur la table ronde « Demain l'Outre-mer : quels enjeux ? / Biodiversité, sécurité, immigration », le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a puisé dans les souvenirs de son enfance. Il s'est souvenu

qu'il a appris de son père, pourtant analphabète, que c'est de la baie de Loango, au large de l'océan Atlantique, que ses arrière-arrière-grands-parents sont partis pour l'Outre-mer. Quant à la biodiversité, à son avis, celle-ci constitue une des richesses des enjeux de l'Outre-mer. Concluant son propos, il a retenu trois mots étroitement liés à la co-construction : « solidarité-fraternité-humilité ».

Lors de la table ronde « Science pour l'Outre-mer », le Pr Francine Ntoumi a plaidé pour une politique de recherche qui doit privilégier un partenariat scientifique équitable avec les pays du Sud ainsi qu'une science interdisciplinaire et citoyenne, engagée pour la réalisation des Objectifs de développement durable.

Durant trois heures, les interventions des Académiciens des sciences d'Outre-mer ont laissé entrevoir une ouverture impliquant la jeunesse, signe d'espoir pour une continuité destinée à mettre le cap vers les prochaines festivités du bicentenaire de leur Académie.

Marie Alfred Ngoma

INITIATIVE POUR LA SÉCURITÉ MONDIALE

Solution chinoise pour sortir l'humanité de l'impasse sécuritaire

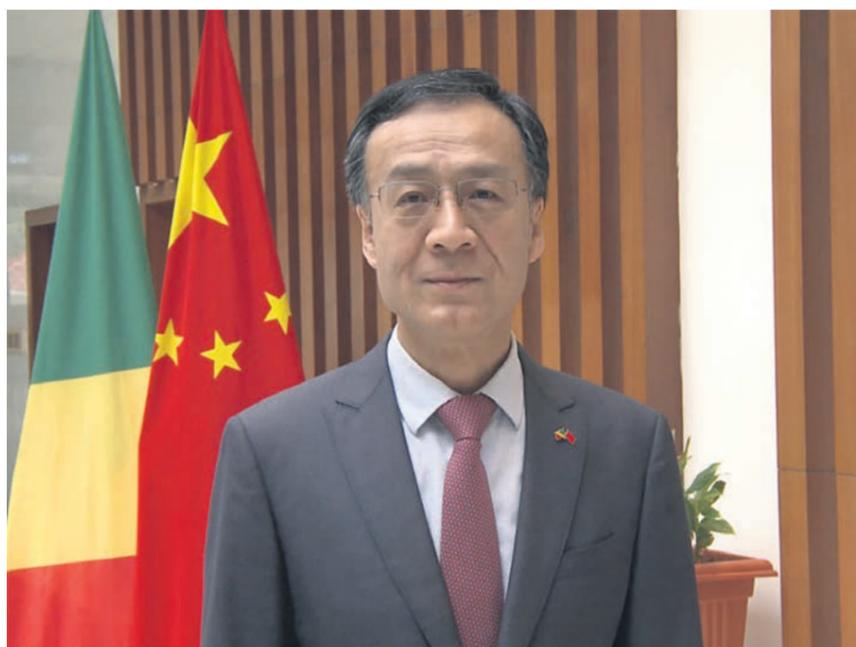
À l'heure actuelle, les changements du monde, de l'époque et de l'histoire se déroulent d'une manière sans précédente. L'humanité se trouve dans un carrefour crucial et fait face aux défis sécuritaires majeurs. L'Initiative pour la sécurité mondiale lancée par le président chinois, Xi Jinping, répond aux questions brûlantes comme « de quel concept nous avons besoin et comment parvenir à une sécurité commune ? ».

Premièrement, la vision de sécurité commune, intégrée, coopérative et durable offre l'orientation conceptuelle pour sauvegarder la paix dans le monde. La logique de guerre froide ne peut que saper les perspectives de la paix et la confrontation des blocs ne peut qu'aggraver l'instabilité.

Deuxièmement, le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les pays constitue la condition préalable pour sauvegarder la paix dans le monde. La non-ingérence est l'exigence la plus essentielle du droit international et une norme fondamentale régissant les relations internationales. La souveraineté, la sécurité et l'intégrité territoriale de tous les pays, quelle que soit leur taille, doivent être respectées, et l'égalité des droits, des opportunités et des règles universelles doit être garantie.

Troisièmement, l'observation des buts et principes de la Charte des Nations unies donne une règle d'or pour sauvegarder la paix dans le monde. Les confrontations et conflits existants sont attribués au fait que ces buts et principes, indispensables pour défendre le multilatéralisme et rejeter l'unilatéralisme ainsi que le protectionnisme, ne sont pas réellement mis en œuvre.

Quatrièmement, la prise en compte des préoccupations sécuritaires légitimes



Ma Fulin, ambassadeur de Chine/Adiac

de tous les pays sert d'un principe important pour sauvegarder la paix dans le monde. Tout acte égoïste de bâtir sa propre sécurité sur l'insécurité d'autrui n'entraînera que des problèmes encore plus sérieux.

Cinquièmement, le règlement des conflits à travers le dialogue et la négociation est la seule voie pour sauvegarder la paix dans le monde. Les conflits ne peuvent pas être réglés par les

guerres et sanctions, seuls le dialogue et la négociation permettront de remédier au casse-tête de l'insécurité du monde. Il nous faut nous opposer fermement aux actes de mettre de l'huile sur le feu et encourager le rétablissement de la confiance mutuelle entre les parties prenantes à travers les pourparlers diplomatiques.

Sixièmement, le traitement intégré de la sécurité dans les domaines tant tra-

ditionnels que non traditionnels est le sens intrinsèque de la sauvegarde de la paix mondiale. Sur notre planète hautement globalisée, la sécurité d'aujourd'hui démontre davantage l'interconnectivité, le caractère transfrontalier et la diversité. Face aux multiples menaces telles que les conflits régionaux, le terrorisme, les changements climatiques, la cybersécurité, la biosécurité, aucun pays ne peut y échapper tout seul. La communauté internationale doit prendre en considération tous ces aspects et coopérer étroitement pour trouver des solutions.

La Chine poursuit depuis toujours la voie de développement pacifique avec un record pour n'avoir jamais provoqué de guerre ni envahi aucun pays. Elle est disposée à mettre en œuvre l'Initiative pour la sécurité mondiale avec tous les pays épris de paix dont le Congo, pour faire rayonner les valeurs communes à toute l'humanité, à savoir la paix, le développement, la justice, l'équité, la démocratie et la liberté, en vue de construire une communauté d'avenir partagé pour l'humanité et un monde meilleur qui se caractérise par la paix durable, la sécurité universelle, la prospérité commune, l'ouverture et l'inclusivité, l'environnement propre et beau.

MA Fulin, ambassadeur de Chine au Congo

NUTRITION

40,9% des nouveau-nés allaités une heure après l'accouchement

« 81,5% des femmes en RDC accouchent auprès des prestataires qualifiés mais seulement 40,9% des nouveau-nés sont allaités une heure après l'accouchement », a déclaré l'administrative nutrition au Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), Dr Annie Mitezezi, au cours de l'atelier de validation du plan d'action sur le changement social de comportement (CSA-AME).

En dépit d'importants progrès concernant l'allaitement maternel exclusif, le Dr Annie Mitezezi a laissé entendre que cinq enfants sur dix en République démocratique du Congo ne bénéficient pas toujours de leur droit à un bon départ de la vie. Pour elle, il est possible d'inverser cette tendance par la sensibilisation de la communauté, d'où son appel aux femmes allaitantes. « J'encourage les femmes à allaiter leurs enfants exclusivement pour les épargner des plusieurs maladies et leur offrir une bonne santé », a-t-elle conseillé.

L'allaitement maternel est bénéfique pour la bonne croissance de l'enfant, surtout durant les six premiers mois. L'enfant ne doit être qu'allaité exclusivement au sein, sans y associer un

autre aliment, même pas de l'eau parce que le lait maternel contient plus de 80% d'eau.

Parlant des avantages du lait maternel, le Dr Annie Mitezezi a indiqué qu'il contribue à la réduction du nombre de décès infanto juvénile. « Le lait maternel est parmi les facteurs qui réduisent le taux de mortalité infanto juvénile, car plus le taux de l'allaitement maternel accroît, plus le nombre de décès diminue », a-t-elle souligné, ajoutant : « Plusieurs maladies sont à la base des décès infantiles, notamment le paludisme, la rougeole qui contribue à 8% de décès, la diarrhée (4%), la pneumonie (3%) et la malnutrition (45%) ».

Appel au changement de comportement

La promotion de l'allaitement



Une vue des participants à l'atelier

ment passe par l'adoption de comportements favorables. Pour ce faire, a expliqué le délégué du représentant de l'Unicef, Médard Moke, la population est invitée au changement de comportement pour que l'allaitement maternel ex-

clusif soit concret à travers le pays. « Pour réussir ce changement durable, il faut travailler à plusieurs niveaux du système, notamment individuel, familial, communautaire ainsi que politique », a-t-il insisté. Notons que le plan

d'action sur le CSC-AME 2022-2025 est un document qui va aider à impulser le changement social et de comportement pour la promotion de l'allaitement maternel exclusif à tous les niveaux.

Blandine Lusimana

EVALUATION DE L'ÉTAT DE SIÈGE

Situation sécuritaire positive en Ituri et très préoccupante au Nord-Kivu

En escale à Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu, en partance pour Nyamukubi, le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a procédé, le 26 mai, à la troisième évaluation de la situation sécuritaire et humanitaire dans les deux provinces sous état de siège.

Les échanges à tour de rôle que le Premier ministre a eus avec les autorités de l'Ituri et du Nord-Kivu ainsi qu'avec les humanitaires internationaux sur le terrain ont permis de dégager le constat que des efforts supplémentaires doivent être fournis, particulièrement au Nord-Kivu. En Ituri, par contre, il a été noté une évolution positive de la situation sécuritaire. « La situation sécuritaire en province du Nord-Kivu reste très préoccupante suite à la guerre d'agression ... et aussi la situation humanitaire avec plus de 2 000 déplacés de guerre... Au grand Nord, il y a l'activisme des ADF, ... au Sud de la province...? nous faisons face à l'agression, où... le Rwanda avec son bras séculier, le M23, ont conquis quelques localités dans les territoires de Rutshuru, Masisi, Nyiragongo, et aujourd'hui, autour de la ville de Goma », a déclaré le gouverneur militaire du Nord-Kivu.



Des parlementaires du Nord Kivu et de l'Ituri réclamant l'évaluation de l'État de siège dans leurs provinces

Des mesures adéquates

Le lieutenant-général Constant Ndima Kongba a exprimé le vœu de voir le gouvernement prendre des mesures adéquates afin que l'armée soit capable de faire face à la situation préoccupante sur le terrain. Il a déploré le timide retrait du M23 des espaces occupés. « Tantôt on se retire, tantôt on reprend les positions. Voilà le jeu auquel nous sommes en train d'assister. Nous avons exigé que cela soit sincère pour que la population retrouve la paix et regagne

son milieu d'origine », a-t-il dit.

Ont également pris part aux audiences du Premier ministre, la délégation des parlementaires nationaux ayant fait le déplacement de Goma et quelques membres du gouvernement, notamment le ministre d'État en charge du Budget, le ministre d'État en charge du Développement rural, le ministre de l'Industrie; la ministre de l'Emploi, Travail et Prévoyance sociale; le vice-ministre de l'Intérieur et le vice-ministre de la Défense.

Visite de réconfort

Après l'évaluation de la situation sécuritaire dans les deux provinces sous état de siège, Jean-Michel Sama Lukonde a rendu une visite de réconfort aux victimes de Kalehe. Il a apporté des solutions sociales et sanitaires à la population de cette partie du territoire national, victime des inondations, notamment, côté infrastructures, la mise à contribution de l'Office des voiries et drainage (OVD) et du génie militaire pour accé-

léger le processus de réouverture de la route nationale 2 (RN2). « C'était important qu'après avoir déclaré la zone sinistre, nous venions apporter des solutions dans le domaine social d'abord. Ensuite, dans le domaine sanitaire. Dans le domaine social, ce sont tous les ustensiles vivres et non vivres. Comme il y a toujours un appui sanitaire à apporter en termes de médicaments. Et donc, nous avons voulu aussi apporter des solutions de ce côté-là. Nous savions qu'il y avait une sollicitation du point de vue des infrastructures. Nous voulons apporter notre appui à l'OVD pour s'assurer de la réouverture de la RN2 », a déclaré le Premier ministre. Les villages Nyamukubi et Bushushu, dans le territoire de Kalehe, ont été victimes, le 4 mai dernier, des inondations qui ont tout ravagé causant 500 morts et plus de 5000 déplacés.

Jules Tambwe Itagali

DIPLOMATIE

Quatre protocoles d'accords sanctionnent le renouveau du partenariat sino-congolais

La signature, le 26 mai, de quatre protocoles d'accords entre la République démocratique du Congo (RDC) et la Chine est, sans doute, le point culminant ayant marqué le passage de Félix Tshisekedi au pays de Xi Jinping.

C'est au cours d'une cérémonie présidée par les deux chefs d'État, Xi Jinping et Félix Tshisekedi, que les documents ont été signés par les ministres concernés des deux pays des secteurs ciblés. Il s'agit précisément du Mémorandum d'entente sur l'investissement et l'exploitation écologique des ressources naturelles ; du Mémorandum d'entente sur l'échange et la coopération en matière d'information ; du Mémorandum d'entente sur la coopération dans le développement de l'économie numérique ; du Mémorandum d'entente sur la promotion du développement d'une croissance verte ; et de l'Accord de coopération entre les deux chaînes nationales de télévision, la CGTN et la Radio-Télévision nationale congolaise. À noter que la signature de ces protocoles d'entente



avait été précédée par la rencontre en tête-à-tête entre les deux chefs d'État qui se sont penchés sur la nécessité d'un nouveau partenariat entre Pékin et Kinshasa. À en croire le communiqué publié à cet effet par le site officiel de la présidence de la République, il appert que la rencontre était conviviale, les deux présidents ayant eu des mots profonds pour qualifier les bonnes

relations bilatérales Chine-RDC.

Le président Xi Jinping a souligné sa volonté de consolider une coopération pragmatique avec la RDC. Il a félicité son homologue, Félix Tshisekedi, pour son leadership national et régional, pour consolider la paix, le développement et la stabilité en Afrique et en RDC en particulier, rapporte la même source. « Je

La partie congolaise lors de la signature des protocoles d'accords entre la RDC et la Chine suis d'avis qu'il faut créer plus d'opportunités entre nos pays et faire évoluer les relations bilatérales vers un partenariat global stratégique », a indiqué le président chinois.

Pour sa part, le président Félix Tshisekedi a salué les grandes réalisations accomplies par la Chine dans son pays durant les dix dernières années. « J'apprécie l'histoire de la Chine

et son combat mené pour défendre sa souveraineté tout comme le Congo et la tradition de non ingérence de la Chine est également une valeur partagée », a-t-il déclaré. Par ailleurs, la Chine a annoncé une aide d'urgence d'un million de dollars pour secourir la population sinistrée de Kalehe, victime des pluies diluviennes.

Alain Diasso

CÉLÉBRATION

Kinshasa accueille la soirée de gala «Podium des distingués»

La plateforme internationale composée du Cercle universel des ambassadeurs de la paix/Paris-Genève, la Convention cœur du monde, l'association à but non lucratif Welcome agency, la Fondation pour l'Afrique, Réseau avenir, Réseau peuple souverain, etc., organise, le 31 mai à Kinshasa, le Podium des distinguées/ Fauteuil d'honneur.

Au cours de la soirée, la plateforme et tous les invités vont célébrer les figures emblématiques qui ont marqué de leurs empreintes le développement du continent africain en 2022. Le Podium des distinguées/ Fauteuil d'honneur, note-t-on, est un gala honorant tous ceux qui impactent sur le continent africain par leur professionnalisme, les sommités congolaises reconnues dans le classement Budapest 300. L'activité se passera devant la presse nationale et internationale, des officiels, des célébrités ainsi qu'une audience de personnalités distinguées. Les prix du « Podium des distingués » sont notifiés par le Cercle uni-

versel des ambassadeurs de la paix Paris/Genève et la Convention cœur du monde qui récompensent les personnes, les groupes et les organisations dont les actions ont un impact transformateur sur la paix, la paix sociale et durable, le développement ainsi que des meilleurs professionnels qui accompagnent la promotion de la société.

Ces distinctions les plus prestigieuses sont remises par le Cercle des ambassadeurs universels de la paix/Paris-Genève et la Convention cœur du monde aux personnes et aux organisations qui militent pour la paix et le développement et transforment les sociétés par leur professionnalisme.

Au cours des vingt der-

nières années, le Podium des distingués a mis en lumière le travail des personnes et des organisations qui ont consacré leur vie pour la paix et ont marqué de leurs empreintes, leurs influences, leurs distinctions professionnelles une société durable. Les consacrés à la distinction d'ambassadeur universel de la paix composent le Corps de la paix dans chaque pays. Ces lauréats sont tout aussi bien des décideurs, des fonctionnaires dans les différents secteurs, des professionnels, des officiers militaires, des dirigeants d'entreprise, des chefs religieux, des acteurs communautaires et de développement, des artistes, des scientifiques et des innovateurs, etc.

Lucien Dianzenza



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Élaboration d'une base de données d'entreprises et de fournisseurs

L'École Française Saint Exupéry de Brazzaville, République du Congo, représentée par l'Association des Parents d'Elèves de l'École Saint-Exupéry (APEESE) souhaite améliorer la gestion des prestations offertes par ses fournisseurs ; dans ce but, elle met en place sa base de données d'entreprises et d'artisans susceptibles de répondre aux besoins d'interventions de maintenance, d'entretien et de fournitures de services et d'équipements. La mise à jour de cette banque de données des prestataires et fournisseurs sera effectuée selon une périodicité régulière. La réponse à cet avis est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant le niveau d'efficacité requis, régulièrement installées en République du Congo et totalement en règle avec les administrations. Le délai de soumission sera de 15 jours à compter de la publication du présent avis.

Sélection :

La sélection des entreprises qui intégreront la base de données sera faite par l'APEESE, ou la commission mandatée par celle-ci. Les critères de sélection seront : la présentation de l'offre, les documents administratifs, les références et la réputation de l'entreprise.

Composition de l'offre :

-Une lettre d'intention de soumissionner, précisant le lot concerné et comportant :

- Nom de l'entreprise,
- Adresse de correspondance,
- Titre du signataire,
- Numéro de téléphone, adresse électronique (mail).

-Un dossier de présentation de l'entreprise comportant :

- Les domaines d'activités de l'entreprise,
- Le nom du représentant de l'entreprise et ses fonctions,
- Une attestation de bonne exécution des prestations réalisées dans le domaine concerné au cours des deux dernières années,
- Le justificatif d'immatriculation au registre du Commerce et des Métiers,
- Un certificat de non-faillite à la date de la soumission,
- Le justificatif d'immatriculation à la CNSS et le quitus de non-redevance,
- La présentation des assurances contractées par l'Entreprise.

Remise des documents : L'APEESE invite toutes les Entreprises et Artisans intéressés, à remettre dans un délai maximum de 15 jours le dossier complet pour la présélection au plus tard le jeudi 8 juin 2023 à 12h00.

La lettre d'intention et le dossier de présentation seront à remettre en deux exemplaires sous pli fermé, contre récépissé, au secrétariat de l'école Saint Exupéry de Brazzaville, Avenue de l'OUA. Les enveloppes porteront juste la mention, sans cachet ou signes distinctifs :

INTENTION DE SOUMISSION À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

DE L'ÉCOLE SAINT EXUPÉRY BRAZZAVILLE

RÉPUBLIQUE DU CONGO

Lot N°...

Lots et objets du présent Avis :

Lot 1 : Maintenance des groupes électrogènes et équipements annexes (cuves, tuyauteries...).

Lot 2 : Maintenance des circuits et installations électriques.

Lot 3 : Inspections et contrôles réglementaires des installations et équipements (installation électrique, équipements sportifs, véhicules).

Lot 4 : Maintenance des climatiseurs.

Lot 5 : Maintenance du réseau informatique et téléphonique.

Lot 6 : Fournisseur de réseau internet.

Lot 7 : Maintenance du serveur informatique et hébergement.

Lot 8 : Maintenance et entretien des caméras de surveillance.

Lot 9 : Fourniture et maintenance de panneaux solaires.

Lot 10 : Sécurité incendie : fourniture et maintenance d'extincteurs et de détecteurs.

Lot 11 : Location, maintenance et assistance pour les photocopieurs.

Lot 12 : Fourniture d'ameublements.

Lot 13 : Fourniture de bureau.

Lot 14 : Fourniture de matériel informatique.

Lot 15 : Fourniture, accessoires, réparation et entretien des tablettes.

Lot 16 : Entretien et maintenance des bâtiments :

16.1- Peinture

16.2- Plomberie

16.3- Electricité

16.4- Menuiserie ébénisterie

16.5- Serrurerie, ferronnerie

16.6- Vitrerie

16.7- Charpentes et toitures.

Lot 17 : Propreté des espaces et des locaux.

Lot 18 : Evacuation des déchets.

Lot 19 : Dératisation et désinsectisation.

Lot 20 : Entretien des espaces extérieurs : entretien cours et espaces verts, élagages.

Lot 21 : Fourniture des produits d'hygiène (savon, essuie-main, produits ménagers...).

Lot 22 : Gardiennage et sécurité des locaux et voies d'accès.

Lot 23 : Fourniture du matériel de laboratoire.

Lot 24 : Entretien et réparation du véhicule.

Lot 25 : Consultations et visites médicales du personnel.

Lot 26 : Assurances du personnel, des véhicules, et des locaux.

Lot 27 : Service Juridique.

Lot 28 : Transport des élèves pour les activités et manifestations extérieures.

Lot 29 : Restauration : cantine, réceptions, produits de consommation courante.

Lot 30 : Fourniture du matériel de buanderie.

Lot 31 : Entretien et réparation du matériel de buanderie.

Lot 32 : Fourniture d'équipements sportifs.

Lot 33 : Maintenance des équipements sportifs.

Lot 34 : Intervenants et prestataires de loisirs pour activités extra-scolaires (danse, sports de combat, sports collectifs, théâtre...).

Lot 35 : Décoration de l'établissement pour événements spéciaux.

Lot 36 : Formation du personnel.

Peggy AGNONGONDZE

Présidente de l'APEESE

ARTS PLASTIQUES

Hyanciété Mechack Atama expose à Brazzaville

Le vernissage, ambiance musicale, de l'artiste Hyanciété Mechack Atama, est placé sous le parrainage de Laurent Petit, en partenariat avec l'hôtel Pefaco, que dirige Alexandre Becher. Cette exposition d'art contemporain va se dérouler du 25 mai au 25 juin.

Les codes d'Atama s'inspirent, entre autres, de l'un des artistes les plus célèbres dans le monde de l'Art moderne : Jean-Michel Basquiat, disparu beaucoup trop tôt. Tout comme Basquiat, c'est essentiellement dans la culture urbaine qu'il puise ses sujets ; des représentations de scènes du quotidien de la ville de Kinshasa principalement, ou de sa petite sœur sur l'autre rive du fleuve Congo, Brazzaville. Les motifs récurrents – comme les yeux, les lèvres rouges, les coiffes ou le crâne blanc – ainsi qu'une grande unité de style créent comme une familiarité avec les toiles et les rendent plus pénétrantes. La culture de la sape ou des réseaux sociaux, solidement ancrée dans la ville, côtoie les masques et fétiches tribaux pour parfaire le panorama culturel : la modernité n'exclut pas la tradition...

Le bouillonnement de la ville et de ses activités est transcrit sur les toiles par la richesse des compositions et le foisonnement des couleurs vives. Il s'en dégage une allégresse où des personnages, presque burlesques



Hyanciété Mechack Atama peignant son tableau/DR

parfois, boivent, jouent, fument et semblent même danser bien qu'ils soient figés sur la toile. D'autres protagonistes semblent sortir tout droit d'une bande dessinée.

Ces sujets, qui pourraient paraître pour la plupart légers, nous invitent toutefois à une

deuxième lecture, plus profonde et plus réflexive. Certains personnages, notamment les femmes, invitent à un deuxième regard, moins joyeux, plus énigmatique, comme cette mystérieuse Joconde. Nous regardent-ils pour nous dire quelque chose ? Que cherchent-

ils à nous cacher derrière ces grands sourires ? C'est à chacun de nous de le découvrir. Et c'est aussi ce niveau de lecture supplémentaire qui fascine dans le riche travail d'Atama, au-delà d'un indéniable talent formel. Né en 1990 à Kinshasa où il vit et travaille, Atama débute sa car-

rière comme assistant auprès de l'artiste Maketa, considéré comme son mentor de 2012 à 2016. Cette période d'observation, durant laquelle il ne touche pas aux pincesaux, lui permet de mieux appréhender le sens de la composition, l'association des couleurs et de choisir son vocabulaire pictural.

S'agissant de son parcours professionnel, Hyanciété Mechack Atama, a dit son agent, Christian Sanga Pamba, a participé à des expositions collectives suivantes : 2022, exposition collective à Try out Art Kunst galerie, Bruxelles (Belgique) ; 2022, exposition collective « La Rumba » au centre Wallopie Bruxelles, Kinshasa (RDC) ; 2020, exposition collective shapes'expo Congo painting au musée des beaux-arts d'Angoulême (France) ; 2020, exposition collective musée des arts d'Afrique et d'Asie « voyage », Vichy (France) ; 2017, mise en place de l'atelier artistique Atama sur Sao/24 dans la commune de Ngiri-Ngiri dans le centre-ville de Kinshasa.

Bruno Okokana

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE SAMBO MAROC 2023

Le Congo remporte la médaille d'argent

La dix-septième édition du championnat d'Afrique des nations de sambo s'est déroulée, du 19 au 22 mai, au complexe sportif Mohammed V de Casablanca au Maroc. Vingt-trois pays y ont pris part dont le Congo qui a remporté la médaille d'argent par l'entremise de Déo Makoutika.



Déo Grâce Makoutika recevant la médaille des mains du président de la fédération/DR

Deux Congolais ont représenté le pays au grand rendez-vous africain de sambo en terre marocaine. A l'issue de la compétition qui a regroupé vingt-trois nations africaines, l'athlète congolais, Déo Grâce Makoutika, a sauvé les meubles en offrant au pays une médaille d'argent au sambo de plage homme, catégorie 71kg. Cette dix-septième édition a été dominée par le pays hôte, le Ma-

roc, qui a remporté une quinzaine de médailles dont onze en or. Par ce sacre, Déo Grâce Makoutika vient d'inscrire son nom sur la liste des médaillés congolais dans l'histoire du sambo africain.

Soulignons que cette dix-septième édition du championnat d'Afrique de sambo a été marquée par l'entrée du combat féminin avec deux catégories de poids, à savoir les moins de 59 kg

et de 72 kg. Ces épreuves ont été remportées respectivement par Fatma Atta de l'Égypte et Ghita Chafik du Maroc. En catégorie des moins de 79kg de sambo de combat femme, Marie Victorine Onguene Tsimi du Cameroun a été sacrée médaillée d'or suivie de l'Égyptienne, Eman Hany, et d'Oumayma Lahbi médaillée de bronze.

Charlem Lea Itoua

COUPE DU MONDE U-20

Trois représentants africains sur quatre en huitièmes de finale

Les huitièmes de finale de la Coupe du monde des moins de 20 ans vont se disputer à partir de ce mardi jusqu'au 1er juin. Sur les quatre équipes engagées, l'Afrique aligne trois représentants, notamment le Nigeria, la Gambie et la Tunisie. Seul le Sénégal, champion d'Afrique en titre, manque à l'appel.

Battus d'entrée par le Japon 0-1, les Lionceaux de la Teranga ont concédé deux matches nuls, respectivement face à Israël 1-1 et la Colombie 1-1. Insuffisant pour espérer poursuivre l'aventure.

Cela passe pour le Nigeria qui affrontera, le 31 mai, en huitièmes de finale, l'Argentine, pays hôte. Les Nigériens ont terminé troisièmes de leur groupe après s'être inclinés 0-2 devant le Brésil. Le représentant africain avait bien entamé sa compétition en battant respectivement la République dominicaine 2-1 et l'Italie 2-0. Dans ce groupe, le Brésil, l'Italie et le Nigeria ont terminé chacun avec six points. L'Argentine a, quant à elle, fini première de son groupe en remportant tous ses matches. Le pays hôte a respectivement battu l'Ouzbékistan 2-1, le Guatemala 3-0 et la Nouvelle Zélande 5-0.

La Tunisie aussi s'est qualifiée mais parmi les quatre meilleurs troisièmes. Elle n'a gagné qu'un seul match, celui contre l'Irak, 3-0. Les Aiglons de Carthage ont été tour à tour battus 0-1 par l'Angleterre et l'Uruguay sur le score identique. La Tunisie croisera le Brésil, le 31 mai. Battus par l'Italie 2-3, les Brésiliens ont écrasé la République dominicaine, 6-0, et le Nigeria pour terminer premiers de leur groupe à la différence des buts marqués.

La Gambie, l'autre représentant du continent, recevra le 1er juin l'Uruguay. Les jeunes gambiens sont les seuls parmi les représentants africains à terminer en tête de leur groupe. Ils ont fini la première phase invaincue en remportant leurs deux premiers matches, respectivement contre le Honduras, 2-1, et la France, sur le même score. Lors du dernier match des poules, la Gambie a fait jeu égal, 0-0, face à la Corée du Sud. L'Uruguay a terminé deuxième de son groupe après avoir écrasé l'Irak, 4-0, puis perdu face à l'Angleterre, 2-3, et dominé la Tunisie, 1-0.

Les huitièmes de finale débiteront ce mardi par des rencontres États-Unis/Nouvelle Zélande puis Ouzbékistan-Israël. Le 31 mai, la Colombie croisera la Slovaquie et l'Angleterre sera aux prises avec l'Italie. Le 1er juin, l'Équateur affrontera la Corée du Sud.

James Golden Eloué

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE

APPEL À CANDIDATURE POUR LE POSTE DE DIRECTEUR/RICE EXÉCUTIF/VE DU CENTRE D'EXCELLENCE D'OYO POUR LES ENERGIES RENOUVELABLES ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (CEO)

-Intitulé du poste: Directeur/riche Exécutif/ve du CEO
-Lieu d'affectation: Oyo, Département de la Cuvette, Congo
-Secteur d'activité: Energies renouvelables et efficacité énergétique - Recherche scientifique
-Date de publication: 24/05/2023
-Date de clôture: 14/06/2023

I. Contexte et Objectif

Le Centre d'Excellence d'Oyo pour les Energies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique, en sigle « CEO », est un établissement public administratif à caractère scientifique et technique, doté de la personnalité juridique et jouissant de l'autonomie financière, créé par la loi n°4-2023 du 19 avril 2023. Il est placé sous la tutelle du Ministère en charge de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique.

L'inauguration du CEO, le 23 avril 2023, à Oyo, dans le Département de la Cuvette, permet désormais de procéder à la phase d'opérationnalisation et de fonctionnement dudit Centre, conformément au Document de Projet de mise en œuvre du CEO, validé en février 2022 par le Gouvernement de la République du Congo, la société Eni Congo et l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONU DI).

Dans le cadre de sa mise en service, les parties prenantes ont décidé de recruter

le personnel clé du CEO suivant une procédure compétitive et transparente, garantie par l'ONU DI.

Le présent avis a pour but de recruter le/la Directeur/riche Exécutif/ve du CEO.

II. Condition

Être de nationalité congolaise et résidant/e permanent/e en République du Congo.

III. Qualifications requises

1. Education

Un diplôme universitaire supérieur (master ou équivalent) en énergie renouvelable, ingénierie, physique, mathématiques, économie ou dans une discipline proche est requis. Une expérience dans la recherche scientifique et un Doctorat peuvent constituer un atout.

2. Expériences

-Le/La Directeur/riche Exécutif/ve du CEO est un/e professionnel/le ayant des compétences et une expérience avérée aux niveaux technique et managérial en République du Congo et au niveau international;
-Un minimum de sept (7) années d'expérience professionnelle progressivement responsable dans les domaines des énergies renouvelables (ER), de l'efficacité énergétique (EE) et du nexus énergie-eau-alimentation. Une expérience professionnelle au niveau national et international est requise;

-Un minimum de trois (3) ans d'expérience à des postes de direction dans le secteur public et/ou privé, dans des institutions de secteur de l'énergie est requis;

-Une expérience dans le domaine de la coopération technique dans les pays en développement est requise;

-Une expérience de la coopération internationale au développement et de la gestion avec les partenaires techniques au développement est souhaitable;

-Une connaissance des principaux acteurs du secteur de l'énergie et de bonnes relations avec eux sont souhaitables;

-Une expérience dans la recherche, l'enseignement supérieur et le renforcement des capacités dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique est souhaitable;

-Une expérience de la mobilisation des ressources auprès des partenaires techniques au développement et du secteur privé est souhaitable.

3. Atouts

-Compréhension avérée de la problématique du genre et de l'autonomisation des femmes dans le domaine de l'énergie, ainsi que des interconnexions entre l'énergie et le développement durable;

-Excellentes compétences rédactionnelles et familiarité avec les systèmes, pratiques et processus modernes des TIC;

-Solides compétences en matière d'analyse, de négociation, de présentation et

de communication.

4. Langues

-La maîtrise de l'anglais et du français, tant à l'écrit qu'à l'oral, est requise;

-La maîtrise d'une autre langue officielle des Nations unies est souhaitable.

IV. Dossier et procédure de soumission

Le (la) candidat (e) intéressé (e) doit postuler en ligne conformément aux indications présentées par le lien suivant:

<https://careers.unido.org/job/PRC-Other-cities-Executive-Director-of-the-Oyo-Centre-of-Excellence-for-Renewable-Energy-and-Energy-Efficiency/943038055/>

Les informations complémentaires sur le poste sont également disponibles sur le lien ci-dessus.

Important:

Le non-respect de ces dispositions entraînera le rejet automatique de la candidature.

Toute candidature transmise par une autre voie que celle mentionnée ci-dessus sera irrecevable.

Fait à Brazzaville, le 25 MAI 2023
La Directrice de Cabinet,

NITRE née BERTHE Aminata.

NÉCROLOGIE

La Communauté congolaise de la région parisienne, aux bons soins de Bedel Baouna, a la tristesse d'annoncer aux parents amis et connaissances le décès de leur compatriote, Gwladys Mindouli May, survenu le 25 mai 2023 des suites d'une longue maladie.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Sylvain Ngambolo et famille ont l'immense tristesse de vous faire part du décès de leur fils, frère, neveu et petit-fils Cyr Giscard Régis Ngambolo, survenu le 29 mai, au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire est située au n°52 de la rue Louomo à Mougali (croisement des avenues de la Paix et Terre jaune).

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

ADIAC TV

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 | info@adiac.tv | Bp, boulevard Denis Sassou N'Guesso, Brazzaville - République du Congo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
LE COURRIER DE KINSHASA

HUMEUR

Des parents complaisants dans le suivi des enfants aux examens d'Etat

Amoins de trois semaines du début des examens d'Etat, presque à un rythme linéaire selon des différents calendriers rendus publics, certains parents des candidats, en l'occurrence des mamans, n'ont pas encore pris la mesure de la chose. Elles sont là en train de visualiser, pêle-mêle, des films et autres séries documentaires qui n'ont rien à avoir avec les examens d'Etat qui pointent à l'horizon.

Ce comportement perturbe en grande partie la concentration pédagogique de l'enfant candidat à la veille desdits examens, notamment le Certificat d'études primaires et élémentaires, le Brevet d'études du premier cycle, le Brevet d'études techniques, les baccalauréats général et technique... Pendant des mois, certains enfants n'ont pas eu un bon rythme pouvant leur permettre de bien suivre les enseignements pour leur bonne compréhension. C'est donc dans ces deux semaines restantes que les parents devraient mesurer l'ampleur de la chose en poussant les enfants à être les « amis » du cahier.

Malheureusement, il faut voir ces enfants s'agglutiner autour de leurs mamans pour commenter, parfois avec des mots très « gênants », les soi-disant séries diffusées sur les différentes chaînes de télévisions. Il y a comme un endormissement collectif familial. Ces mamans, à dire vrai, encouragent d'une façon ou d'une autre la tricherie le jour des épreuves.

Pire encore, en plus du fait que ces séries impactent négativement sur la révision des leçons par des enfants, elles les poussent vers des antivaleurs. Le constat est qu'il y a comme une complicité tacite entre les parents car, que ce soit le père ou la mère, personne ne peut faire un reproche à l'autre. Quand, par hasard, un père autoritaire veut hausser le ton, son épouse lui répond, avec fermeté, « Ecoute ! Laisse des enfants suivre leurs séries. Ce poste téléviseur était acheté pour être regardé ». C'est ce genre de phrases qui complique des choses pendant ces derniers jours où les enfants candidats devraient plutôt réviser leurs leçons que de se laisser distraire par ces « incongruités » que sont des films ou séries.

L'école va, dans les prochaines semaines, pouvoir fermer ses portes. L'Etat a déjà rendu public le calendrier de déroulement des examens d'Etat. Que des mamans laissent des enfants réviser leurs leçons au lieu de les « embrigader » dans des séries de film inutiles qui sont en partie un frein à la réussite aux examens d'Etat par des enfants !

Faustin Akono

FORCE PUBLIQUE

La gendarmerie et la police ouvrent leurs portes aux nouveaux éléments

Le concours d'entrée à la police et à la gendarmerie a eu lieu le 28 mai à Pointe-Noire, respectivement au lycée Victor-Augagneur pour les futurs gendarmes et au lycée technique Poaty-Bernard pour les policiers. Dans les deux sites d'examen, tout s'est passé dans la quiétude.



Des candidats au concours de la gendarmerie dans la salle/Adiac

Au total, 2100 candidats ont été officiellement enregistrés pour les deux examens, à savoir 1800 pour la gendarmerie et 1300 pour la police. Pour la gendarmerie, les 1800 candidats ont été répartis dans trente-trois salles de cinquante à cinquante-cinq candidats. Les épreuves ont été lancées par le colonel Béde Florintin Mbika, directeur technique des Renseignements judiciaires et de la documentation près le commandement de la gendarmerie nationale, délégué dans le département de Pointe-Noire qui s'est rassuré de la bonne organisation. « J'ai été agréablement surpris de la bonne organisation des auto-

rités départementales parce que ce n'est pas aussi facile de gérer, d'une manière très simple, 1800 candidats en peu de temps. Toutefois, quelques petites difficultés à signaler de la part des candidats stressés qui n'ont pas retrouvé leurs noms facilement. Sinon, tous les candidats inscrits ont concouru dans de bonnes conditions comme le souhaitait le ministre », a-t-il témoigné.

Le délégué de la gendarmerie a toutefois souligné que les candidats inscrits pour les deux concours se sont contentés du premier choix puisque les deux examens ont eu lieu simultanément. Ainsi, trois épreuves écrites

ont constitué l'ossature du concours d'entrée à la gendarmerie et à la police, à savoir les mathématiques, le français et la culture générale.

Du côté de la police, les 1300 candidats ont été répartis dans vingt-trois salles et les épreuves ont été lancées par le délégué du ministère de l'Intérieur, Guillaume Bonkoutou. Cependant, quelques faits ont été signalés avant le démarrage des épreuves. Une dizaine de gens a été expulsée du centre d'examen car les informations enregistrées sur la liste des inscrits n'ont pas été conformes aux pièces d'identité présentées.

Charlem Léa Itoua

EDUCATION

Des élèves du lycée Poaty-Bernard perturbent la circulation

Véritable jeu du chat et de la souris, le 26 mai, à Pointe-Noire, entre les élèves du lycée technique Poaty-Bernard et la force de l'ordre au niveau du rond-point de cet établissement scolaire. La circulation a été perturbée pendant près de deux heures. Des voitures ont perdu leurs pare-brises cassés pendant que certains élèves et paisibles citoyens ont reçu pêle-mêle des cailloux et autres projectiles lancés depuis l'intérieur du lycée.

Tout paisible élève du lycée Poaty-Bernard ou de Victor-Augagneur se se rend à l'établissement la peur au ventre car, la situation devient vieille comme le monde et n'a jamais trouvé une solution définitive. Des Ponténégrins qui ont commis la maladresse de passer le matin par ces deux établissements ont eu pour leur compte. En effet, des bagarres entre élèves de Poaty-Bernard et de

Victor-Augagneur ont trop duré. « Pourquoi l'Etat ne trouve-t-il pas une solution définitive à ce vieux problème qui a trop duré ? Surtout que cela se passe à la veille des examens et va certainement perturber la révision et la suite des cours », s'est interrogé un parent qui voulait passer par cette intersection pour aller exercer son activité sur l'avenue du port. Ces élèves ne craignent plus la force de l'ordre qu'ils continuent d'affronter comme si de rien n'était.

Pour de nombreux habitants de Pointe-Noire, la vraie solution à ce problème c'est la délocalisation de l'un de ces deux établissements car, ces élèves ne se battent parfois que pour des futilités inexplicables. Par exemple, un élève du lycée Victor-Augagneur ne devrait en aucun cas emprunter le latéral du lycée Poaty-Bernard s'il se rend à la maison, surtout que les élèves de ces deux établissements ont perdu le sens cardinal de l'école.

Faustin Akono



Organisation internationale pour le développement de l'Afrique (OIDA) Avec cent antennes au Congo

Pésident coordonnateur : NGOMA Calixe

Récipissé : n°001 du 12 janvier 2023

Contact : 17 rue Lounianga, quartier Météo-Makélékélé

Tél : 06 914 49 20 / 06 443 55 75

ENVIRONNEMENT

Anatole Collinet Makosso s'entretient avec Sylvie Lemmet

Le Premier ministre, chef du gouvernement, s'est entretenu avec Sylvie Lemmet, ambassadrice pour l'environnement au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de la France.

De cet entretien du vendredi 26 mai à Paris, entre Anatole Collinet Makosso et Sylvie Lemmet, il a été question d'évoquer les sujets environnementaux qui sont déterminants, ayant une portée internationale, et qui demeurent d'actualité quelles que soient les évolutions géopolitiques et les tensions qui les déterminent dans le monde.

En appui des conclusions du « One Forest Summit » sur l'ambition collective concernant la préservation et la gestion durable des forêts, tenu les 1er et 2 mars derniers à Libreville au Gabon, leurs échanges ont permis d'aboutir à une possibilité d'enclencher une coopération entre la France et le Congo en matière d'environnement. De même, de donner un éclat au prochain sommet sur les trois bassins forestiers prévu dans quelques mois à Brazzaville.

Ce sommet sur proposi-



Audience du 26 mai à Paris entre Anatole Collinet Makosso et Sylvie Lemmet/Primature du Congo Brazzaville

tion du président de la République du Congo, Denis Sassou N'Gusso à la 27e Conférence des Nations unies sur le climat (COP27) en Égypte servira de cadre de concertation pour la création d'une coalition mondiale pour la protection de l'environnement et de la biodiversité du bassin du Congo en Afrique centrale, de l'Amazonie en Amérique

du Sud et celui de Bornéo Mékong en Asie du Sud-Est.

Rappelons que Sylvie Lemmet est une passionnée des questions de l'environnement. A son actif dans ce domaine, entre autres, une participation aux négociations climatiques qui ont mené à l'adoption de l'Accord de Paris en 2015.

Guy Bultynck reçu par le Premier ministre

Profitant du séjour du Premier ministre du Congo à Paris, Guy Bultynck, président de la Chambre de commerce belgo-luxembourgeoise / Afrique-Caraïbes-Pacifique est venu de la Belgique présenter un projet d'implantation d'une usine d'emballages au Congo.

Porteur d'un projet s'inscrivant dans les normes du respect de la préservation de l'environnement, Guy Bultynck a été reçu en audience par Anatole Collinet Makosso, le 27 mai.

À l'issue de cette audience, le président de la Chambre de commerce belgo-luxembourgeoise / Afrique-Caraïbes-Pacifique s'est dit satisfait au vu de l'avancée des pourparlers susceptibles d'aboutir à l'installation d'une usine qui pourrait placer le Congo sur la

carte mondiale des pays qui luttent contre les produits dérivés du pétrole tels que les objets en plastique. Avec une telle installation au Congo, il s'agit à la fois de créer des emplois dans un domaine de produits d'emballage plus respectueux de l'environnement et réduire ainsi l'empreinte carbone et le réchauffement de la planète.

Marie Alfred Ngoma

RÉFLEXION

Et si la voix de la raison venait enfin à s'imposer ...

Si il est vrai que la montée des tensions entre les grandes puissances de la planète fait planer aujourd'hui sur la communauté mondiale une menace d'autant plus grande que les armes de destruction massive dont elles se sont dotées se multiplient, il l'est tout autant, sinon même plus, que la pression populaire en faveur du maintien de la paix sur les cinq continents se renforce de jour en jour à l'échelle planétaire. Et que, de ce fait, la raison pourrait bien finir par l'emporter sur la tentation de la violence qui a marqué les derniers siècles de l'Histoire.

L'observation attentive de l'actualité, qui est le cœur de notre métier, montre en effet que dans le même temps où les Grands

se défient et où, de ce fait, l'inquiétude grandit au sein de la communauté humaine, une mobilisation globale en faveur de la paix se dessine dont pourrait bien sortir à échéance plus ou moins proche un équilibre mondial dont tous les peuples tireront le plus grand bénéfice. Exactement comme cela se passe dans l'autre domaine très stratégique de la protection de la nature, un puissant mouvement se dessine qui vise à faire entendre à l'échelle de la planète la voix de la raison et donc à contraindre les puissants à s'entendre pour protéger la paix mondiale.

Au cœur du vaste mouvement en faveur de la paix mondiale qui se précise de jour en jour et qui oblige dès à présent les di-

rigeants des grandes puissances à revoir leur stratégie se trouve le progrès technologique et scientifique qui a permis, tout au long des deux dernières décennies, d'effacer le temps et l'espace. Conférant aux réseaux dits « sociaux » une mobilité impressionnante, les nouvelles technologies de la communication ont modifié, sans que cela soit encore bien perçu, les rapports de forces sur la scène internationale. Si elles ont donné aux mouvements extrémistes de nouveaux moyens d'action, elles ont surtout permis à la société civile dans son ensemble et sur toute l'étendue de la planète de faire enfin entendre sa voix.

Ni Joe Biden, ni Xi Jinping, ni Vladimir Poutine, ni Narendra Modi, ni Emmanuel Macron

et ses confrères européens ne peuvent plus feindre d'ignorer ce que tous les peuples de la planète redoutent : à savoir la dérive brutale et mortelle des relations que ces dirigeants entretiennent ou plutôt s'emploient à détruire pour affirmer leur puissance. Qu'ils le veuillent ou non, ils vont devoir s'entendre pour conjurer le mal, c'est-à-dire fonder la paix mondiale sur des bases solides.

Une telle entente ne sera possible que si la gouvernance mondiale est enfin fondée sur un équilibre politique planétaire dont les Nations unies et les diverses organisations internationales vont devoir maintenant traduire la réalité de façon très concrète.

Jean-Paul Pigasse